

# Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

**cible**

## Invisibles

L'échec de la mobilisation contre les ordonnances signifie-t-elle que le président des riches et son gouvernement ont gagné une bataille décisive dans la guerre sociale ? C'est ce que l'on croit en haut lieu au vu de l'inertie des directions syndicales. Les médias, toujours aussi peu attentifs que possible aux mouvements sociaux, renforcent cette impression.

Impression trompeuse. Ce n'est pas parce qu'il ne se passe rien à Paris que la France est calme. En 2017, des grèves ou des conflits ont éclaté dans 1 500 hôpitaux et de nombreux autres secteurs ont été touchés par des mouvements sociaux. Grève à Carrefour pendant les fêtes de fin d'année. Grève chez Pimkie. Grève du personnel des crèches Balou à Marseille. Grèves d'agents de nettoyage, de livreurs à domicile... et plusieurs centaines de mouvements de lutte contre les licenciements. Suite à des agressions, mouvement de grève dans la pénitencière qui vient après celui des CRS en septembre.

Dans la plupart des cas, le gouvernement s'en moque parce que ces mouvements se déroulent loin de Paris et ne peuvent pas paralyser le pays. Comme si de petits événements ne pouvaient pas nourrir de grandes colères...

## Point de vue

# Vichy, Londres et la France

## Oxymores

Macron  
en Chine

p. 2

## Pologne

Démocratie  
illibérale

p. 4

## Macron en Chine

**L**a visite d'Emmanuel Macron en Chine va ravir les collectionneurs d'oxymores présidentiels : transition écologique et « *en même temps* » business polluant y étaient en effet à l'ordre du jour.

Je n'ai pas réussi à savoir qui étaient les quatre autres ministres qui, avec Jean-Yves Le Drian, accompagnaient le Président lors de son voyage en Chine. Une chose est sûre : Nicolas Hulot n'en était pas. En revanche, des entreprises dont on ignorait la haute conscience écologique étaient bien présentes, comme Airbus, Areva, Safran, Dassault, Auchan, parmi cinquante autres. Voilà qui situe la place de l'environnement dans ce voyage, et qui mérite une petite analyse.

Il y a trois intervenants dans les relations entre la France et la Chine en matière d'écologie : notre président, Nicolas Hulot et le président chinois Xi Jinping. Emmanuel Macron. Des trois, c'est le plus étranger à l'écologie, qui pour lui n'a d'intérêt que pour sa communication. Ce n'est pas vraiment de sa faute : un ultralibéral, par construction, ne peut pas comprendre la dynamique d'un écosystème. Il fait donc l'amalgame absurde mais courant entre l'indispensable transition écologique et l'impossible « *croissance durable* », oxymore – nous y voilà – digne de son « *capitalisme responsable* » [1].

Nicolas Hulot, c'est autre chose. Il était allé en Chine il y a quelques

mois, avec les membres de l'Institut de la Transition écologique, et ses visites lui avaient confirmé la faisabilité de ses engagements sur l'écologie circulaire, mise en œuvre en Chine dans de véritables villes-laboratoires. Ses analyses sont bonnes, ses prises de positions pertinentes, mais hélas en contradiction absolue avec cer-



taines décisions de son ministère. Une question se pose alors : quelle crédibilité peut-on encore lui accorder ?

Face à ces deux amateurs, un professionnel : Xi Jinping. Car pour lui, au contraire de notre président, le souci écologique vient avant la politique extérieure. Comme l'observait Nicolas Hulot, les chinois réagissent « *non pas pour céder à la pression internationale mais simplement pour essayer de contrôler une réalité qui leur a explosé à la figure* ». Il a pris conscience des effets gravissimes de la pollution en Chine dans tous les domaines : santé, espérance de vie, destruction du milieu, pertes économiques, etc. Ses décisions vont dans le bon sens. La machine s'est mise en route et la Chine devient le premier producteur

d'énergie propre, elle fait des efforts considérables en matière d'amélioration de la qualité de l'air dans ses mégapoles, elle favorise son réseau ferroviaire, elle est championne du recyclage, etc. Enfin, du fait de la politique erratique de Donald Trump, elle est en passe de prendre en charge la politique écologique du monde. De ce point de vue, les accords avec la France sont bienvenus, puisqu'ils rouvrent la porte vers le monde occidental que Trump avait voulu fermer. Le problème, c'est que la Chine pense d'abord à elle, et de ce fait ne se préoccupe pas de réchauffement climatique global, mais de pollution locale, et ce n'est pas tout-à-fait la même chose. Pour donner une image : lutter contre la seconde, c'est – comme à Paris – remplacer les diesels par autant de véhicules électriques ; lutter contre le premier, c'est à terme supprimer les voitures, par un changement radical de société – urbanisation, transports, production, recyclage, etc... Son *leadership* mondial, lié à ses intérêts immédiats, présenterait donc le risque de ne pas concevoir une action internationale concertée, au contraire de ce qu'avait mis en place la France lors de la COP21. De ce risque, rien n'a été dit.

Et Monsieur Macron, dans tout ça ? Il est content, il a vendu des avions et des usines, il a montré son charisme international aux Français et Brigitte aurait même séduit les chinois. « *En même temps* » il a un peu parlé de « *relancer la bataille climatique* » et de « *préparer un rehaussement de nos engagements* » contre le réchauffement en 2018. Bref, c'est lui le plus beau. Au moins, son indifférence aux questions environnementales est-elle démontrée.

**François VILLEMONTAIX**

(1) *Le Parisien*, 6 janvier

### SOMMAIRE

P1 Cible: Invisibles - P2: Macron en Chine - P3: N.D. des Landes: Quand Macron renie Macron - Échodés blogs: Barrages - P4: (Dés)Union européenne: Démocratie illibérale contre technocratie néolibérale - P5: Orient: L'Iran n'est pas l'empire perse - P6-7: Mise au point: Vichy, Londres et la France - P8: Politique de la mer: Marcher sur l'eau - P9: Deuils: Luc Beyer de Ryke, Daniel Lindenberg - P10: Exposition: Révolution russe - Cinéma: Churchill - p11: Brèves: Népal, Burundi, Italie, Brésil - Actualités de la Nouvelle Action royaliste - P12: Editorial: Nicolas Palumbo: Ils détruisent le pacte social

# Quand Macron renie Macron

**L**a décision d'abandonner le projet d'aéroport nantais est sans doute une bonne nouvelle du point de vue écologique – mais pas pour la démocratie : l'Etat de droit a été piétiné, le référendum local tenu pour nul et nul avvenu.

Cela fait six mois qu'on nous le répète : quand le président de la République prend une décision, cette décision est fidèle à ses engagements de campagne. Et c'est pour ça que les Français lui font confiance ! La preuve, c'est qu'il remonte dans les sondages. Mais pour Notre-Dame des Landes, ça ne marche pas : Emmanuel Macron prend une décision contraire à ses engagements de campagne et une majorité de sondés lui donne raison. Bien sûr, on ne saura jamais si les sondés approuvent le simple fait d'avoir pris une décision ou le sens de la décision. Il reste que le président a renié le candidat.

Le 7 avril 2017, Macron-candidat disait : « Ce que j'ai rappelé, c'est qu'il y a eu une consultation publique de type référendaire, qu'elle s'est exprimée et qu'elle a dit oui au projet. Donc je ne peux pas être aujourd'hui dans une situation où je déchire, j'arrive et je dis avec moi il n'y aura pas de Notre-Dame des Landes. Parce que, à la fin des fins, cela envoie deux messages qui sont très négatifs. Le premier : on ne respecte pas les consultations publiques quand elles ne nous arrangent pas. Cela ne va pas ! Le deuxième, c'est qu'on ne peut plus avoir quelques projets que ce soit dans le pays : parce que vouloir le bloquer suffit à tout empêcher de manière durable.

Le candidat-Macron faisait des observations pertinentes. En renonçant à la construction du nouvel aéroport, Macron-président a piétiné le résultat d'une consultation populaire favorable au projet. Il a aussi piétiné un demi-siècle d'études, de déclarations d'utilité publique, de décisions administratives et de jugements qui ont établi la légalité des opérations entreprises. Il a enfin capitulé devant un petit groupe de militants « zadistes » qui ont organisé une zone de non-droit et violemment défié les autorités. Ce qui les encourage à recommencer.

Le souci écologique est ancien. Il y a longtemps que les gouvernements pouvaient décider de le faire prévaloir. Aujourd'hui, l'écologie est le manteau qui recouvre une capitulation dictée par la crainte de troubles sanglants et par la menace de la démission de Nicolas Hulot. Mais l'affaire n'est pas terminée : nous serons attentifs aux négociations entre l'Etat et Vinci et à la manière dont seront négociées les privatisations de plusieurs aéroports.

Anette DELRANCK

# Barrages

**L**a France a été mise en demeure par l'Union Européenne d'ouvrir les concessions hydro-électriques à la concurrence et d'exclure des appels d'offres EDF, qui en assure majoritairement la gestion. Sur le site *bastamag.net* (1), dans un article de décembre 2015, Nolwenn Weiler pose les bonnes questions face à ce nouveau *diktat* de l'UE, toujours d'actualité.

Dans un premier temps, elle nous expose la genèse de la situation actuelle : « L'opérateur historique, (...) c'est EDF. Son changement de statut, en 2004, déclenche le début de la fin du service public... D'établissement public, EDF devient société anonyme. Résultat : l'année suivante, la Commission européenne signale à la France que l'obligation de mise en concurrence doit s'appliquer, puisque le service public n'est plus confié à un établissement public. En 2006, les députés français (...) votent une loi qui supprime la clause de préférence pour EDF sur la gestion des ouvrages hydrauliques. (...) » alors qu'« en 2011, il aurait été possible (...) d'exclure les barrages. (...), le gouvernement français n'a rien fait (...) ».

Puis elle nous rappelle que « sortir de la logique de l'intérêt général pourrait entraîner des ruptures d'approvisionnement lors de pics de consommation ou à terme, des ventes d'énergie à des tarifs exponentiels dans certaines régions (...). Combien un opérateur privé tarifierait-il un « lâcher » d'eau pour refroidir une centrale nucléaire ? (...) Certains barrages sont enfin des réserves d'eau potable. Pour le moment, tous ces services sont gratuits. Mais quel opérateur voudrait se mettre ainsi à disposition de la collectivité, sans contrepartie ? », et évoque la question cruciale de la sécurité : « « Les investisseurs auront-ils envie de dépenser de l'argent pour entretenir les ouvrages ? En auront-ils les moyens ? » (...) « On connaît la loi du marché, elle réalise ses plus grosses économies sur le personnel et sur le non-investissement dans son outil de production... ».

Enfin, elle nous rappelle que « La France est le seul pays de l'Union européenne qui brade ainsi son parc hydraulique » car « en Suède, (...), les ouvrages hydrauliques sont publics. En Allemagne, les concessions ont été déléguées aux régions. En Norvège, tout candidat à l'attribution d'une concession doit être au minimum à 70 % public (...) ». S'il y a une « exception française » qu'il faudrait faire disparaître, ce serait bien celle-là, non... ?

Loïc de BENTZMANN

(1) <https://www.bastamag.net/Le-gouvernement-francais-va-t-il-privatiser-les-barrages>

NB : une pétition d'opposition à ce projet est en ligne : <https://blogs.mediapart.fr/bonneau-alain/blog/030116/le-gouvernement-francais-va-t-il-privatiser-les-barrages-petition-nationale>

# Démocratie illibérale contre technocratie néolibérale

**F**in 2017, la Commission de Bruxelles a décidé d'enclencher contre la Pologne la procédure de l'article 7 du Traité sur l'Union européenne. Simplifié à outrance dans nos médias, le conflit entre les institutions européennes et l'Europe centrale est profondément idéologique.

D'une main assurée, ce 20 décembre 2017, le Président Duda promulgue les deux lois réformant le système judiciaire polonais. Un geste symbolique le jour même où, à 1 300 km de là, les commissaires européens engagent contre son pays une procédure disciplinaire au titre de l'article 7 du Traité sur l'Union européenne, comme ils l'avaient fait plus tôt dans l'année à l'égard de la Hongrie. Leurs griefs contre le gouvernement polonais ne manquent pas : paralysie du Tribunal constitutionnel, encadrement de l'audiovisuel public, surexploitation industrielle de la forêt protégée de Białowieża, réforme de la Cour Suprême et du Conseil national de la magistrature, refus net d'accueillir des migrants du Moyen-Orient...

Pourtant, l'assurance d'Andrzej Duda, du gouvernement polonais et plus généralement des conservateurs du parti majoritaire PiS (« *Droit et Justice* »), ne relève ni de la fanfaronnade ni de la folie douce. Le chef de l'État, le nouveau Premier ministre Mateusz Morawiecki et le « *cerveau* » du PiS Jarosław Kaczyński analysent froidement le présent rapport de force : une Pologne à la vigueur recouvrée peut désormais tenir tête à une Union européenne dans le déni de son propre déclin. À Varsovie, personne ne craint des sanctions puisque la soi-disant « *bombe atomique* » de l'article 7 ne représente guère qu'un

pétard mouillé, faute d'unanimité des membres du Conseil de l'UE. L'allié hongrois Viktor Orban assure déjà qu'il opposera son veto à toute reconnaissance d'une « *violation grave et persistante* » des principes de l'UE par la Pologne, donc à toute sanction contre celle-ci.

Vue de France, cette crise est réduite, par souci de lisibilité mais surtout par convenance idéologique, à la réaction protectrice de l'Union, porteuse auto-proclamée des valeurs démocratiques du continent, contre un gouvernement très conservateur, nationaliste par certains aspects et il est vrai fort peu sympathique. Pareille lecture a beau comporter sa part de vérité, elle n'en demeure pas moins profondément manichéenne et dissimulatrice de ce qui se joue en réalité sous les yeux des Européens : la crise aiguë du libéralisme. La Pologne comme la Hongrie sont devenues ces « *démocraties illibérales* » décrites par Fareed Zakaria. Ces deux pays ne remettent en cause ni la légitimité électorale, ni le suffrage universel qu'ils ne craignent pas, et pour cause : leurs gouvernements restent populaires.

Un sondage publié en décembre témoigne ainsi d'un plébiscite en faveur de PiS, avec 50 % d'approbation parmi la population, tandis qu'en deuxième position, les libéraux de la Plateforme Civique plafonnent à 17 %... Ces chiffres ne reflètent pas tant le conservatisme des Polonais que leur solidarité à l'égard d'un pouvoir critiqué mais pro-actif, très politique et malgré tout soucieux de s'attaquer à la pauvreté. Le PiS mène ouvertement, dans les médias et la magistrature, une épuration qui vise l'élite coupable, selon son argumentaire, d'avoir profité de la transition et de l'économie de marché, tout en favorisant l'introduction des idéologies multiculturaliste et mondialiste. La démocratie illibérale est bien le

contre-modèle de la technocratie néolibérale qu'est l'Union européenne. Or, démocratie illibérale et technocratie néolibérale sont condamnées à terme par leur propre incohérence. D'une part, une véritable démocratie ne peut fonctionner sans libéralisme politique.

D'autre part, le néolibéralisme européen se traduit par une dévotion à la libre circulation des biens, des travailleurs et des capitaux et par un attachement à la règle de droit. Mais l'Union, nous l'avons souvent rappelé dans les colonnes de *Royaliste*, voit d'un œil méfiant la liberté des peuples à décider par les urnes d'un avenir par essence imprévisible... Ainsi se toisent, en un miroir inversé, un « *progressisme* » à marche forcée basé sur les libertés économiques et un « *conservatisme* » sectaire appuyé par le suffrage universel. Ces deux modèles sont porteurs d'une équivalente intolérance envers leurs adversaires idéologiques.

Le PiS n'est pas un parti eurobéat, mais il n'a jamais envisagé un « *Po-lexit* ». Malgré le recours à l'article 7, il n'a aucune raison de le faire. Le gouvernement polonais excelle dans l'art de cultiver les ambiguïtés, en interne comme sur la scène européenne. Et il ne faut surtout pas voir dans la multiplication récente des signes d'ouverture, en paroles - proposition de contribuer davantage au budget européen - comme en actes - limogeage des ministres les plus controversés - une marque d'affaiblissement. Secondée comme son ombre par la Hongrie - et sur certains dossiers, par la République tchèque - la Pologne peut se satisfaire des propos sur la souveraineté institutionnelle de Theresa May, en visite à Varsovie au mois de décembre. Elle peut surtout savourer le soutien inattendu de Boïko Borisov dont le pays prend pour six mois la présidence tournante du Conseil. Le Premier ministre bulgare, hostile aux sanctions, a promis de tout faire pour éviter que le Conseil n'ait à statuer sur l'état de droit en Pologne. Plus que jamais règne la « *désunion* » européenne.

Pierre NAULENT

# L'Iran n'est pas l'empire perse

**T**éhéran cherche sa voie. L'accord nucléaire de 2015 n'était pas la carte blanche pour l'hégémonie iranienne sous une autre forme, mais le retour du pays dans une sorte de normalité internationale.

Après la « révolution des œufs » du 28 décembre au 4 janvier, certains s'attendaient à ce que le président américain réinstalle les sanctions. Surprise : le 12 janvier, il a décidé pour la troisième fois de valider leur suspension. Pour la dernière fois, a-t-il précisé. Les signataires ont 120 jours pour rectifier l'accord sur deux points : le développement des missiles balistiques ; l'interventionnisme iranien au Moyen-Orient.

Les manifestations populaires contre la vie chère n'ont donc pas convaincu Trump ou ses analystes que les temps étaient mûrs pour un changement de régime. En revanche, il se confirme que la politique étrangère de Trump dans la région - jugée à tort erratique - connaît deux constantes fortes : le soutien à Israël et à l'Arabie saoudite.

Le « non-dit » de l'accord nucléaire du 14 juillet 2015 aurait été la reconnaissance d'une hégémonie iranienne. Les Américains et les Européens ont-ils promis ou donné à Téhéran le sentiment de fermer les yeux sur l'interventionnisme iranien en Syrie ? Au point où on en était de la lutte contre l'État Islamique, l'Iran était une préoccupation secondaire et un allié bienvenu. De fait, les brigades iraniennes jouèrent un rôle essentiel dans la chute de Mossoul. L'Irak est le bouclier naturel de la révolution iranienne depuis la guerre de 1980-88. Les Russes sont

à l'œuvre pour que l'influence iranienne soit sous contrôle en Syrie. Le fameux partage de 1916 retrouverait ainsi son sens : Perses en Irak - comme sous le califat abbasside -, Arabes et Grecs (Russes) en Syrie. Pour Israël et l'Arabie saoudite, le problème restant à arbitrer est celui du Liban avec le Hezbollah. Riyad a fait un pas de clerc avec Hariri. Preuve au moins que le problème à traiter est bien identifié.

L'accord de 2015 était certes une promesse de normalisation autant politique qu'économique : reprise des relations diplomatiques, levée des sanctions sur les livraisons militaires conventionnelles qui handicapent sévèrement les forces armées régulières iraniennes. Obama, quoi qu'il en ait, n'avait pas pu aller jusque là. Les Européens auraient pu ouvrir la voie mais ils ont allégué des difficultés : procédures bancaires et garanties financières. Seuls les Russes ont commencé. D'où l'importance d'une visite du président français qui a bien vu la brèche et veut s'y engager. Ce serait une première depuis le voyage du général de Gaulle en 1963. Une première surtout depuis la révolution khomeiniste.

La France possède encore cette capacité de pouvoir parler avec tous : Arabie saoudite et Qatar, Israël et Iran, Russie et Turquie. On l'a vu dans l'affaire Hariri. Il le faudrait au Yémen. Mais la clé est à Téhéran avec la possibilité de lever ce malentendu originel des conversations de Genève : acceptation d'une hégémonie régionale ou reconnaissance pleine et entière de l'Iran dans la sphère occidentale.

Or ce malentendu n'était pas tant entre Obama et Rohani qu'entre

Rohani et Khamenei. Le Guide suprême a accepté l'accord sur le nucléaire mais a maintenu en échange la ligne « révolutionnaire ». Khamenei craint que si l'Iran se normalise à l'international, les classes moyennes iraniennes, déjà occidentalisées, vont prendre le pouvoir effectif - raison pour laquelle les Gardiens de la Révolution contrôlent une large partie des activités économiques, jusqu'à cinquante pour cent. C'était déjà sa crainte avec l'ex-président Rafsandjani, représentant les intérêts du Bazar. Mais plus encore, le souci de Khamenei est le délégitimation de la révolution khomeiniste comme révolution anti-impérialiste. Car le danger iranien vu de Riyad dans les années 80-90 n'était pas religieux. L'argument du chiisme est récent et lié au défi fanatique lancé par Al Qaida et surtout l'« État islamique ». Vu de Ryad, le seul impérialisme redouté autour duquel rassembler tous les Arabes (et non les seuls « sunnites »), notamment en Irak, était l'impérialisme perse. Le tiers-mondisme avait fait long feu. Khomeini s'y était cassé les dents. Il avait instauré une version hérétique du chiisme. Le wahhabisme ne vaut pas mieux comme déviation sunnite. Leurs peuples ne suivent pas ces querelles de clercs. Sorti de ces faux-semblants, demeure un fondamental : la Perse.

Revenons aux réalités présentes : l'Iran n'est pas l'empire perse, pas plus que Moscou la troisième Rome, ou la Turquie l'empire ottoman. La moitié de la population iranienne a moins de 35 ans, c'est-à-dire qu'elle n'a connu que ce régime de république islamique. Le tiers est au chômage. L'Iran comme la Turquie et l'Égypte, trois pays de populations comparables (80-90 millions chacun) devraient être des économies diversifiées et prospères qui fassent décoller cette région si riche, matériellement et humainement, si elle connaissait la paix.

**Yves LA MARCK**

# Vichy, Londres et la France

**B**ertrand Renouvin vient de publier aux éditions du Cerf une réplique aux propos successivement tenus par Jacques Chirac, François Hollande et Emmanuel Macron lors de la commémoration de la Rafle du Vel d'Hiv.

**Royaliste :** Cela fait longtemps que tu dénonces dans nos colonnes le discours officiel sur la culpabilité de la France pour les crimes commis sur le sol métropolitain pendant l'Occupation...

**Bertrand Renouvin :** Moins que je ne le pensais ! Je n'ai pas réagi au discours que Jacques Chirac a prononcé le 16 juillet 1995. Cela tient au fait que *Royaliste* ne paraît pas pendant l'été mais aussi à la réserve que j'ai longtemps observée – et que nous avons longtemps observée à *Royaliste* – quant aux débats sur la Résistance et la Déportation.

**Royaliste :** Précise !

**Bertrand Renouvin :** Nous nous inscrivons dans la filiation gaullienne, nous nous voulons fidèles à l'esprit de la Résistance mais le passé tragique et glorieux de la France ne retentit pas chez nous de façon obsessionnelle. Nous ne nous sommes pas érigés en gardiens de je ne sais quelle « pureté » résistante et nous n'aimons pas qu'on joue aux Résistants dans le combat actuel contre Berlin, Francfort et Bruxelles. Alors, parfois, les sentiments de gêne, de malaise, à l'écoute des discours officiels sur l'Occupation restent muets, parce qu'on a peur de ne pas employer les mots qui conviennent, parce qu'on attend des réactions autorisées.

J'ajoute que j'ai toujours été

soucieux de bien distinguer ma mémoire familiale et mon engagement politique et j'ai veillé à ne pas surcharger la Nouvelle Action royaliste d'évocations de la Deuxième Guerre mondiale. Ma bibliothèque personnelle sur la période 1939-1945 est d'ailleurs fort modeste et je mesure l'ampleur de mes ignorances quand je lis Jacques Sapir, Laurent Henninger et Jean-Philippe Immarigeon !

**Royaliste :** Pourtant, tu as fini par intervenir !

**Bertrand Renouvin :** Oui. Peu à peu, je me suis aperçu que le discours de Jacques Chirac en juillet 1995 avait officiellement fondé le nouveau discours sur l'Occupation, repris par Lionel Jospin lorsqu'il était Premier ministre, répété à Auschwitz par Jacques Chirac le 27 janvier 2005, puis par François Hollande et Emmanuel Macron. L'analyse des discours fait apparaître un durcissement de l'accusation portée contre la France : dans le discours chiraquien, il y a un « *balance-mment circonspect* » comme on dit à Sciences Po, qui fait encore la part belle à la France libre. Mais cette part s'est réduite au fil du temps et Emmanuel Macron affirme clairement le 16 juillet 2017 que Vichy, « *c'était le gouvernement et l'administration de la France* », accusant de lâcheté ceux qui contesteraient cette vérité « *implacable, irrévocable* ». Je suis donc intervenu à plusieurs reprises pour récuser les propos officiels et pour contester les conséquences juridiques que le Conseil d'État a tirées du discours présidentiel de 1995.

**Royaliste :** Jacques Chirac et ses successeurs ont-ils vraiment fabriqué cette « vérité » ?

**Bertrand Renouvin :** Il faudra attendre l'ouverture des archives pour savoir comment les trois textes que je récuse ont été fabriqués à l'Elysée. D'ordinaire, le président de la République fixe une ligne générale, les conseillers rédigent un texte que le président retouche et complète. Il est hautement probable que Jacques Chirac, François Hollande et Emmanuel Macron ne sont pas plongés dans les ouvrages savants et dans les archives inexploitées pour y découvrir la nouvelle « vérité » historique et la révéler aux Français. Ils ont senti l'air du temps et finalement accrédité l'opinion qui était devenue peu à peu dominante dans les médias.

**Royaliste :** Quels sont les signes de ce changement dans l'air du temps ?

**Bertrand Renouvin :** Dès 1947, Albert Camus dénonçait dans *Combat* « *l'accusation générale* » portée contre la Résistance et quarante ans plus tard Vladimir Jankélévitch écrivait dans *L'imprescriptible* : « *demain la Résistance devra se justifier pour avoir résisté* ». Au lendemain de la guerre, les rescapés de la Collaboration dénonçaient le « *résistancialisme* » et diffusaient les thèses de Paul Rassinier, le premier négationniste. Puis on inventa le « *mythe des quarante millions de Résistants* » pour s'en indigner et disqualifier la France combattante comme Pierre Laborie l'a démontré. Les grands médias, surtout ceux classés à gauche, ont utilisé *Le chagrin et la pitié* à partir de 1971 et ont pris au sérieux le mauvais livre qui faisait de Jean Moulin un agent soviétique. Il y eut le scandaleux procès médiatique intenté à Raymond Aubrac et de nombreux journalistes se donnèrent pour mission de révéler à la France son passé collaborationniste – comme si Pétain, Laval, Darnand et tant d'autres n'avaient pas été jugés et condamnés au terme de procès publics ! Des résistants douteux, des Français ignobles, une France pétainiste vautrée dans la Collaboration et de Gaulle inventant le mensonge d'une France

résistante : telle était la pensée correcte à partir des années quatre-vingt. Le cinéma porte la trace des transformations profondes de l'esprit du temps : il suffit de comparer Bourvil et de Funès qui se jouent des Allemands dans *La grande vadrouille*, sorti sur les écrans en 1966 et Robert Lamoureux dans *Mais où est donc passée la septième compagnie ?*, film centré sur la déroutante

voulu croire à la réconciliation franco-allemande. Mais nous devons aujourd'hui répondre à une double provocation : la brutalité allemande depuis que Berlin pilote l'euro et le discours sur notre culpabilité collective – celle de la France et des Français – qui fait ressurgir la culpabilité allemande pour les crimes commis en Europe entre 1933 et 1945.

**Royaliste :** Comme toujours, l'histoire a été retravaillée selon des enjeux politiques...

**Bertrand Renouvin :** ...et comme toujours, sans le moindre complot, sans le moindre chef d'orchestre clandestin ! Des intellectuels veulent combattre le nationalisme pour dépasser les nations et ils s'en prennent à la nation française. François Giroud, lance dans *L'Express* *Le Chagrin et la pitié*. Bernard-Henri Lévy, dans *L'Idéologie française*, publié en 1981, donne le ton pour plus de trente années. Des journalistes soucieux d'être dans la note ont suivi. Il y a eu des historiens complaisants pour les thèses à la mode qui ont glosé sur le passé vi-

chyte qui ne passe pas... Tout cela s'est développé après le départ du général de Gaulle et surtout quand le parti européiste réunissant des élites de droite et de gauche a pris le dessus. Discrediter la Résistance, cela permet de ruiner le prestige des gaullistes et des communistes et d'en finir avec ce qu'on appelle le « roman national ». Jacques Chirac, liquidateur du gaullisme, profite de ce travail idéologique et lui donne en 1995 le statut de vérité historique. À sa suite, François Hollande et Emmanuel Macron piétinent l'histoire de France avec une audace d'autant plus grande qu'ils ne trouvent plus beaucoup de contradicteurs.

**Royaliste :** Dans son discours de juillet 2017, Emmanuel Macron dit que « tous les historiens » affirment que la France s'est rendue coupable

de la déportation des Juifs.

**Bertrand Renouvin :** C'est faux. Mais Jean-Louis Crémieux-Brilhac est mort le 8 avril 2015. Il ne peut pas répondre. Mais Pierre Laborie est mort le 16 mai 2017. Il ne peut pas répondre. Et les rédacteurs de discours, comme les historiens du courant dominant, ne connaissent pas ou négligent l'œuvre à tous égards magistrale de René Cassin. Je ne suis pas historien de métier, ni juriste. Mais quand Jean-François Colosimo m'a demandé d'écrire un court texte sur Vichy, Londres et la France en juillet dernier, j'ai accepté de faire une mise au point, au sens strict : celle-ci n'apporte rien de neuf sur le plan juridique et aucune révélation historique. Dès le mois de mai 1940, il est acquis que Pétain a trahi la patrie et l'armée française au combat puis profité d'un coup d'État organisé par Laval. René Cassin donne à la France libre une démonstration implacable de l'illégalité de Vichy. Cette démonstration est ignorée ou enterrée par des considérations sur la conjoncture mais elle est irréfutée. Il faut donc la remettre sous le nez des accusateurs de la France.

**Royaliste :** Tu réaffirmes aussi l'illégitimité de Vichy...

**Bertrand Renouvin :** On ne peut pas dire que « Vichy c'est la France » sans avoir donné une claire définition de la France. Or les accusateurs se taisent sur ce point capital. Je rappelle que la France c'est une histoire et un droit - l'histoire d'un État national unifié et souverain qui s'est donné des principes juridiques fondamentaux. Vichy installe une tyrannie sur une nation démembrée, viole tous les principes du droit, supprime les libertés publiques dans la soumission immédiate à l'Allemagne. À Londres, le général de Gaulle est légitime à l'instant où il engage le combat pour l'indépendance nationale. C'est pour cela qu'il incarne la France et qu'il peut se proclamer à bon droit le garant du retour à la légalité constitutionnelle.

Le livre de B. Renouvin est publié aux Éditions du Cerf - 5 €



militaire de 1940, sorti en 1973 ... et qui a eu un très grand succès en Allemagne.

**Royaliste :** Tu dénonces à la fin de ton livre une opération de blanchiment de l'Allemagne...

**Bertrand Renouvin :** J'ai beaucoup hésité avant d'écrire cette conclusion et il faudrait écrire tout un livre sur cette question. J'ai revu récemment *Marie-Octobre*. On y évoque les Allemands et la Gestapo tout comme on en parlait dans ma jeunesse. Depuis des années, on préfère parler des nazis comme si le peuple allemand et la Wehrmacht ne comptaient pour rien dans les crimes de guerre et dans les crimes contre l'humanité. La bonne Allemagne du prétendu couple franco-allemand ne saurait être soupçonnée ! J'ai

## Marcher sur l'eau

**D**euxième espace maritime mondial, la France a besoin d'une politique à la hauteur de ce patrimoine exceptionnel. Les annonces du gouvernement en la matière ne permettent pas de s'attendre à un vrai changement de cap.

« Je veux construire une véritable stratégie maritime pour notre pays » proclamait le candidat Emmanuel Macron. Après un faux pas - son premier gouvernement ne comprenait ni ministre ni secrétaire d'Etat chargé de la mer, une première !, le Premier ministre a profité des Assises de l'économie de la mer pour présenter les grandes lignes de sa politique maritime, le 22 novembre dernier.

L'ancien maire du Havre a fait un assez vaste tour d'horizon de la question, accordant une large place à la politique portuaire qu'il place sous le signe de la « complémentarité ». Si les ports ont besoin de la mer, « ils ont aussi besoin du rail et des fleuves », a-t-il expliqué. Cette juste vision de la géographie pourrait fonder une politique nationale d'aménagement du territoire, si Edouard Philippe ne distinguait pas les ports « qui doivent demeurer dans le giron de l'Etat », parce qu'ils sont situés sur les « grands axes des trafics mondiaux », et ceux pour lesquels « l'échelon pertinent, c'est la région », au prétexte qu'ils n'ont qu'une « vocation nationale ». À l'intention des professionnels il se contente d'annoncer de futures mesures fiscales et de simplification des démarches « tout en se conformant aux règles communautaires ». Sa politique portuaire permettrait également, selon lui, de développer le secteur des croisières maritimes, notamment outre-mer. Les chantiers navals français en profiteront-ils ? Le sujet n'a pas été abordé mais on

devine la réponse. Le Premier ministre, pour qui la mer est « le défi écologique du XXI<sup>e</sup> siècle » a encore la conviction que des ports compétitifs permettront d'avoir une économie de la mer compétitive mais aussi « durable ». Il veut assumer le « rôle de leader » de la France contre le changement climatique. Il veut, par exemple, faire de la transition de la propulsion du gas-oil vers le GNL « un élément différenciant sur le marché », au moyen de mesures fiscales appropriées, on s'en serait douté.

La mer, rappelle le chef du gouvernement, « c'est aussi une énergie » qui peut notamment être produite par des éoliennes en mer. Pour rattraper le retard de la France en la matière, des études vont être lancées, en vue de futurs appels d'offres sur l'éolien flottant en Bretagne et en Méditerranée et un projet de parc éolien posé au large d'Oléron est envisagé. Par ailleurs, Edouard Philippe a chargé les préfets « de mettre en œuvre la planification stratégique et spatiale des espaces maritimes ». Mais pourquoi limiter leur objectif à « mieux gérer les conflits d'usage », alors que les espaces maritimes constituent des enjeux considérables pour les États côtiers ? Si ces derniers exercent leur souveraineté sur leurs seules eaux territoriales, ils disposent, au-delà, de compétences spécifiques dans une zone économique exclusive (ZEE), s'étendant sur 200 miles, avec des compétences sur leur plateau continental, les fonds marins et leur sous-sol, dont ils peuvent exploiter les ressources. L'espace maritime français s'étend sur 11 millions de kilomètres carrés. Mais le gouvernement veut interdire, sur notre espace maritime, la recherche et la production d'hydrocarbures. Le Premier ministre entend aussi « préserver la pêche française »,

notamment en la défendant « contre vents et marées » dans le cadre de la négociation sur le Brexit. Mais il ne pipe cependant mot de la Politique européenne de la pêche. Il veut aider la marine marchande qu'il qualifie d'« enjeu de souveraineté » par des mesures fiscales et une adaptation du régime de protection sociale des marins résidant en France qui permettra de « maintenir l'attractivité du territoire français, tout en leur garantissant une protection sociale élevée ». Autant de propos flous qui s'inscrivent, faut-il le souligner, dans la droite ligne de la politique générale du gouvernement. Dans la même veine, Edouard Philippe ne manque d'ailleurs pas de mentionner les inévitables objectifs d'une « meilleure synergie entre les moyens de toute nos administrations » dans un « souci d'économie budgétaire ».

Ce rappel convenu nous permet de douter de la possible traduction en actes de propos sans doute pleins de bonnes intentions. Le Premier ministre ne précise pas quels moyens il entend mobiliser pour faire de la mer « un magnifique projet à proposer aux jeunes Français ». Et pour cause. De quels moyens pourrait-il disposer sans remettre en cause l'étau, dont les mâchoires s'appellent euro et orthodoxie budgétaire, qui condamne la France à l'impuissance. Par ailleurs Edouard Philippe peut bien affirmer que « dès que la France décide de regarder le monde » droit dans les yeux », elle se tourne, je dirais « naturellement » vers le large ». La politique étrangère qu'il entend mener le Président qu'il sert se borne à une étroite relation franco-allemande. Elle pourrait pourtant s'orienter vers la Royaume-Uni et les Etats-Unis, c'est-à-dire vers le Grand large, comme l'a justement expliqué l'historien Edouard Husson (1). Mais une vraie politique maritime exige à la barre du navire France un capitaine qui soit seul maître à bord.

**Laurent LAGADEC**

(1) Mercredi de la NAR du 17/01/2017 à voir sur la chaîne YouTube de la NAR.

### Luc Beyer de Ryke

**M**ercredi dernier 17 janvier, Luc Beyer était venu assister à la conférence d'Edouard Husson en compagnie de sa femme, Françoise Germain-Robin. Tous deux avaient participé au débat et partagé le repas. Luc avait évoqué un récent voyage en Arabie saoudite et raconté avec humour ses rencontres avec Fidel Castro et le général de Gaulle. Nous nous étions quittés en prenant date pour de nouvelles soirées...

Luc est mort quelques heures plus tard d'une rupture de l'aorte.

La presse belge a retracé l'itinéraire de ce francophone des Flandres, qui avait présenté le journal de la RTBF pendant dix-huit ans avant de devenir, de 1979 à 1989, député au Parlement européen – puis conseiller communal à Gand puis à Uccle. Les lecteurs de *Royaliste* et les auditeurs de nos Mercredis parisiens lui doivent leurs lumières sur la situation politique en Belgique et sur le nationalisme flamand. Il fut parmi nous, un interlocuteur puis un ami qui enrichissait nos réflexions et nourrissait nos débats de ses vastes connaissances et de son expérience du monde.

J'ai quant à moi le souvenir de ses interventions lors des colloques du Cercle Charles de Gaulle de Belgique – et de ses imitations du Général, lors des déjeuners. A Paris, il était devenu en 2008 le président de l'Académie du gaullisme, où je fus chaleureusement accueilli comme

nombre de nos amis. Mais Luc, c'était surtout pour moi un journaliste modèle. Quand il m'a invité pour une émission d'une heure à la RTBF, il a relu plusieurs de mes livres, consulté les collections de *Royaliste*, puis il est venu me poser des questions pendant trois heures – alors que nous nous connaissions depuis des années – puis il me demanda de venir une heure avant l'émission afin de me faire préciser divers points. A l'opposé de l'amateurisme et du copinage parisiens, la conversation diffusée en direct fut sans concessions et, à plusieurs reprises, Luc me donna du fil à retordre. Je l'ai souvent cité en exemple, et continuerai de le faire. Luc était exemplaire par sa rigueur intellectuelle ; son patriotisme belge et son amour de la France en faisaient un européen exemplaire.

Avec Françoise, communiste militante, journaliste à *L'Humanité*, l'ancien député libéral formait un couple admirable qui apportait son propre rayonnement dans nos réunions militantes. A Françoise, je dis au nom de tous nos amis et camarades notre inaltérable affection.

**Bertrand RENOUVIN**



### Daniel Lindenberg

**N**ous étions de la même génération, celle de la guerre, mais Daniel nous disait qu'il fallait se méfier de l'idée de génération, très à la mode dans les années quatre-vingt. Il attirait notre attention sur le cheminement souterrain des idées, sur les bifurcations si fréquentes pendant l'Occupation, sur les rencontres qui n'auraient jamais du avoir lieu. Il ne pouvait donc s'étonner de notre rencontre. L'ancien militant du mouvement sioniste socialiste Hachomer Hatzair, de l'Union des Étudiants communistes puis de l'Union des Jeunesses communistes marxistes-léninistes se trouvait bien aux Mercredis de la NAR et nous militions de conserve contre le Front national. En avril 1991, il avait fêté avec nous les vingt ans de notre mouvement et je crois me souvenir d'un échange de vues plutôt moroses sur les perspectives politiques.

En 1975, j'avais remarqué et vivement recommandé le livre qu'il avait consacré au « marxisme introuvable » et que Blandine Kriegel avait publié dans sa collection. Nous étions devenus très attentifs à ce que nous expliquait cet historien des idées, sans toujours partager ses analyses, mais nous avons très nettement pris parti contre sa thèse

sur les « nouveaux réactionnaires », et souligné les invraisemblables amalgames qu'il utilisait dans le cadre d'un mauvais règlement de comptes idéologique et politique.

Invité aux Mercredis, Daniel avait répliqué et nous avions eu un débat sans concessions – une véritable dispute qui n'avait pas entamé notre amitié. D'ailleurs, dans cette vilaine affaire, Daniel n'était pas le commanditaire : le coup venait d'un nouvel élu au Collège de France.

Nous avons reçu Daniel pour son livre sur Mai 1968. Il revint une dernière fois, en 2013, nous parler du parti intellectuel. Au fil de nos accords et de nos désaccords, Daniel se montrait toujours attentif à nos arguments et d'une inaltérable gentillesse. Sa mort, le 12 janvier, nous attriste.

**Bertrand RENOUVIN**



## Révolution russe

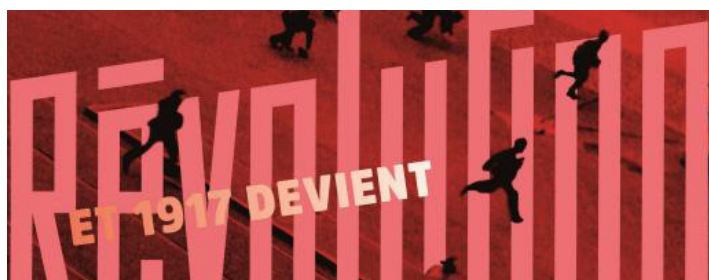
**L**a BDIC (Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine) organise une exposition sur les révolutions russes de 1917 en présentant à partir de nombreux documents issus de ses propres fonds photographiques, affiches, tracts, films d'époque.

L'exposition permet de suivre les différentes étapes de ces années 1917 et 1918 qui virent la monarchie être emportée en quelques jours provoquant d'emblée une fracture entre tenants d'une «révolution bourgeoise» et tenants des bolcheviks. Ce qui va les opposer en profondeur, c'est la guerre mondiale. Les premiers voient dans la poursuite du conflit l'expression du caractère démocratique de la nouvelle Russie alliée aux démocraties occidentales, les autres un fardeau insupportable pour un peuple épuisé. L'exposition montre l'extraordinaire effervescence qui s'empare alors de la Russie aussi bien à Moscou qu'en province. Elle montre à quel point les Russes se passionnent pour l'élection de l'assemblée constituante. Cette constituante qui se réunit le 5 janvier 1918 est immédiatement dissoute par un pouvoir bolchevik qui n'entend pas voir son autorité contestée. L'arrivée au pouvoir de Lénine et de ses camarades ouvre la porte à la paix avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. L'exposition évoque l'attitude des Français de Russie face aux événements. Certains s'enthousiasment. D'autres au contraire crient à la trahison.

Deux aspects très importants sont évoqués: la guerre civile qui commence dès l'arrivée au pouvoir de Lénine et qui embrase la Russie fracturée entre les Blancs et les Rouges, entre fractions révolutionnaires entre villes et campagnes entre les Russes et les autres. L'implosion de la Russie tsariste et la «fin de la prison des peuples» avec les proclamations d'indépendance de la Finlande, des Pays baltes, de l'Ukraine, du Caucase et du Turkestan et même de la déclaration d'autonomie de la Sibérie orientale. Une panoplie de tampons officiels, de billets de banques témoigne du chaos russe. Une exposition donc à recommander.

**Marc SÉVRIEN**

*Et 1917 devint Révolution.* Salles de la BDIC, Hôtel national des Invalides (Paris), jusqu'au 18 février 2018.



## Churchill

**S**orti sur les écrans français dès les premiers jours de janvier ce film relate les événements dramatiques du mois de mai 1940 où Hitler enfonça toutes les défenses belges et françaises en une guerre éclair. Il met en lumière les débuts du gouvernement de Churchill et ses hésitations sur la conduite de la guerre.

Film haletant et très bien mené, mêlant suspense et drôlerie et ne s'embarrassant pas toujours de la vérité historique, il donne à la fois l'image d'un Churchill déterminé et celui d'un homme qui doute au plus fort de la tourmente. Churchill est nommé premier ministre le 10 mai 1940 et l'ensemble du film relate les tergiversations des hommes politiques britanniques et de son parlement. Y sont présents surtout Neville Chamberlain auquel succède Churchill, lord Halifax et bien-entendu le roi Georges VI. Le rôle principal est tenu par Gary Oldman qui donne une impressionnante carrure au personnage et l'incarne magnifiquement dans les moindres détails.

Au centre de la tragédie, les tergiversations de la politique intérieure et extérieure de la Grande Bretagne : les rivalités politiques au sein du cabinet de guerre. Une urgence : l'évacuation du corps expéditionnaire britannique en France, environ 200 000 hommes le dos à la mer à Dunkerque et à Calais face à une offensive allemande que rien n'arrête. Un dilemme : faut-il continuer une guerre continentale ou bien traiter une paix séparée avec l'Allemagne via l'Italie de Mussolini, comme le veut Halifax ? Ce sont ces quatre semaines de mai 1940 qui font l'objet de ce film très réussi malgré de sérieuses invraisemblances et des approximations historiques : une improbable secrétaire, une épouse originale, un bain de foule démagogique totalement inventé dans le métro londonien, le roi d'Angleterre dans la chambre de Churchill venant le sermonner... Mais de splendides séquences à la chambre, au cabinet de guerre, sur la Manche lors du montage de l'opération Dynamo...

Malgré d'évidentes caricatures, le roi d'Angleterre est présenté dans un rôle avantageux, conseillant à Churchill de se mettre à l'écoute du peuple, au contraire d'un Paul Reynaud moqué à souhait. Nous sommes côté anglais ! Le film s'achève quand Churchill ayant lui-même renoncé à ses doutes, convainc ses opposants de continuer le combat.

**Marc HEDELIN**

**Népal, le 12 janvier:** Des milliers de royalistes ont envahi les rues de Katmandou, afin de rendre hommage au premier souverain de la dynastie royale, Prithvi Narayan Shah, en présence des membres du gouvernement (Congrès népalais et royalistes du Rastriya Prajatantra Party). La date de naissance du fondateur du Népal est devenue désormais une fête nationale alors que le roi Gyanendra a annoncé un voyage de quinze jours dans son pays.

**Burundi, le 16 janvier:** Leader du Parti monarchique burundais et ancien ambassadeur en Russie, Guillaume Ruzoviyo a été nommé nouveau président du «Conseil national pour l'unité nationale et la réconciliation». Ancien allié du président Pierre Nkurunziza, passé à l'opposition, son parti réclame une enquête officielle sur le meurtre du roi Ntare V en 1972.

**Italie, le 17 janvier :** Après huit ans de procédures, la cour d'appel de Florence vient de statuer en faveur duc Amédée de Savoie-Aoste. Il est désormais autorisé à signer tous documents soit sous nom d'Aoste soit sous celui de Savoie. Interrogé, le prince a tenu à rappeler qu'il s'agissait là d'une simple querelle familiale qui n'avait rien à voir avec sa prétention au trône d'Italie.

**Brésil, le 17 janvier :** Lors d'une interview, le prince Luiz-Philippe d'Orléans-Bragance a estimé que la restauration monarchique était un moyen certain de résoudre la crise politique qui traverse le Brésil, dénonçant ces «oligarchies économiques et politiques» qui dirigent le pays.

Frédéric de NATAL



### Congrès de la NAR

Notre congrès se tiendra à Paris les 24 et 25 mars. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer.

Nous rappelons à nos lecteurs que l'abonnement à *Royaliste* ne vaut pas adhésion. Mais toutes celles et ceux qui, parmi eux, souhaiteraient prendre une part plus active à la vie de notre mouvement sont invités à nous apporter le soutien de leur adhésion. Nous envoyons la documentation nécessaire, sur simple demande.

Le Comité directeur



Les conférences des Mercredis de la NAR sont disponibles sur le site [www.archives-royalistes.org](http://www.archives-royalistes.org) (dans l'onglet «vidéos/2017»), et sur YouTube.

### AVIS aux ABONNÉS

Tous les abonnés qui ont une adresse électronique ont droit à recevoir une version PDF de *Royaliste*. S'ils ne la reçoivent pas, c'est peut-être que nous n'avons pas leur adresse ou alors que leur messagerie considère cela comme un « spam ».

#### Alors, que faire ?

D'abord nous donner votre adresse de courriel en laissant un message sur

[lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr](mailto:lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr)

Ensuite aller ajouter notre adresse (celle ci-dessus) à vos « contacts » de messagerie.

### Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

**La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19h30).** Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence s'achève à 22h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12€) permet d'assister gratuitement à tous les mercredis.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

#### Mercredi 24 janvier :

**Bertrand Renouvin**  
- « Vichy, Londres et la France »

#### Mercredi 31 janvier :

**Panagiotis Grigoriou**  
- « La situation en Grèce, depuis l'arrivée de Syriza au pouvoir »

**Royaliste**  
Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

#### Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13  
36-38, rue Sibuet  
75012 Paris  
Tél. : 01 42 97 42 57

**Directeur de la publication**  
Yvan Aumont

**Directeur politique**  
Bertrand Renouvin

**Directeur politique adjoint**  
Christophe Barret

**Rédacteur en chef**  
Marc Sévrien

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801  
ISSN : 0151-5772

### Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Date de naissance : ..... Adresse électronique : .....

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

Chèques à l'ordre de : «Nouvelle Action Royaliste». Adresse : Bloc C - Boîte 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

# Ils détruisent le pacte social

**L**e temps est révolu où un chef de gouvernement, tel Alain Juppé en 1995, se lançait bille en tête dans une refonte totale de notre protection sociale. Depuis, les successeurs de l'infortuné Premier ministre de Jacques Chirac sont plus subtils. Ils visent le même objectif : détruire le pacte social français patiemment élaboré et mis en place durant les Trente Glorieuses avec pour fil conducteur le programme du Conseil national de la Résistance. Mais ils détruisent avec méthode, suivant les étapes d'une stratégie qui consiste à enfoncer des coins successifs à la base de l'édifice jusqu'à ce qu'il s'effondre et laisse les assurances privées faire main basse sur le pactole de la Sécurité sociale.

Pour dénicher la dernière attaque en règle contre ce qu'il reste de notre « *État Providence* », il faut se plonger dans la loi de finances 2018. Disons, pour faire simple, que, jusqu'à l'apparition de la CSG en 1991, salariés et entreprises cotisaient selon leurs moyens, pour assurer les risques liés à la vieillesse, la maladie, la famille, les accidents du travail et la perte d'emploi, et recevaient selon leurs besoins. Le système, distinct de la fiscalité, était géré par les représentants des salariés et des entreprises. Mais au fil du temps, la part de la fiscalité n'a cessé de croître et trois mesures budgétaires de la loi de finances 2018 permettent de faire un pas de plus vers la fiscalisation généralisée de la protection sociale.

La première consiste en une baisse de la part salariale des cotisations chômage et retraites, qui sera compensée par une hausse de la CSG, officiellement pour redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. La deuxième transforme le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en baisse pérenne de la part patronale des cotisations sociales, une mesure qui visait à augmenter la marge des entreprises, à relancer l'activité économique et l'emploi. La troisième prévoit une augmentation plus rapide que prévu par la loi de Transition énergétique de 2015 de la composante carbone de la taxe sur les

produits énergétiques, officiellement pour accélérer la transition écologique. Or l'efficacité de ces mesures reste à démontrer. Deux études récentes de l'OFCE viennent en effet de montrer coup sur coup que si le CICE a permis aux entreprises de restaurer leurs marges, il n'a ni relancé l'activité ni créé d'emplois, et que les allègements de cotisations sociales ne relanceront pas le pouvoir d'achat des salariés. Quant à l'accélération de la montée en régime de la taxe carbone, la loi de finances précise que cette mesure contribuera « *au financement des baisses de la fiscalité pesant sur le travail et le capital en vue de favoriser l'emploi et l'activité* », mais nullement à financer le passage vers une économie moins émettrice de gaz à effet de serre.

Les justifications avancées par le gouvernement ne sont donc qu'un enrobage destiné à faire passer la pilule et à dissimuler aux yeux de nos concitoyens la fiscalisation rampante du budget de la Sécurité sociale. Il ne s'agit pas que d'un simple transfert de fonds des caisses de la Sécurité sociale vers celles de l'État, mais de la disparition à terme de l'autonomie de gestion de la Sécurité sociale. Le jour où le gouvernement décidera de recourir aux sommes allouées à la protection sociale pour financer la dette, les Français n'auront plus qu'à se tourner vers le privé pour assurer leurs frais de santé, leurs vieux jours, les études de leurs enfants... Cela conduira, à terme, à une protection sociale à deux vitesses : la Sécurité sociale réduite à sa plus simple expression pour les pauvres, et l'assurance privée pour les autres. Avec, dans les deux cas, les prestations qui en découlent : minimales pour les premiers, fonction du prix pour les seconds.

Ce nouvel épisode met en évidence la nécessité de construire un nouveau contrat social. Au fil du temps, le système actuel a connu des dérives ; il a dû surmonter des crises, affronter un chômage persistant, supporter le coût des progrès de la médecine et de l'allongement de la durée de vie ; dans une société percutée par l'apparition de nouvelles formes de travail, il ne permet pas d'assurer la couverture sociale de tous les actifs. Mais cette reconstruction que nous appelons de nos vœux ne pourra se faire qu'en se mobilisant pour rompre avec le capitalisme financier et jeter les bases d'un système économique soucieux des personnes et du bien commun.

**Nicolas PALUMBO**